

## Compte-rendu du conseil d'école n°3 du jeudi 14 juin 2018

### Présents :

- Equipe enseignante : Stéphanie Resse (directrice), Clotilde Coudrin, Marie-Anne Hervé, Lucie Lamothe
- Représentants FCPE : Mariette Ladoué et Marine Rigatti
- Représentants PEEP : Marie Fossier et Emeline Lejeune
- Représentant Mairie : Monsieur Paranhos
- Représentante RASED : Boubour Jocelyne

### Absente excusée :

- Madame Champagnac, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Chatou.
- Philippine Bultel, décharge de Mme Resse et Mme Hervé.

### Fonctionnement du Conseil d'Ecole

- Néant, expliqué lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école en début d'année.

### Approbation du dernier Procès-Verbal

- Dernier Procès-verbal validé.

### Restaurant scolaire et hygiène

- Néant.

### Vie scolaire

- Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

Le réseau, constitué de 3 enseignants spécialisés, est complet à Chatou : les 3 métiers qui le constituent sont représentés. L'équipe n'est cependant pas assez nombreuse pour répondre à toutes les demandes des 13 écoles, notamment pour le suivi dans le long terme.

- o Psychologue scolaire : elle peut suivre des enfants de la PS jusqu'au CM2 et elle fait le lien avec le collège (6ème). Elle intervient dans toutes les écoles de Chatou. Elle ne reçoit les enfants individuellement que sur autorisation parentale pour évaluer le niveau intellectuel de l'enfant et cerner ses difficultés. Elle suit des enfants qui ont un PPS (projet personnalisé de l'enfant) et s'occupe des orientations lorsqu'un enfant ne peut pas suivre un cursus dit normal, tout en faisant le lien avec les familles.
- o Enseignante spécialisée de l'aide à dominante pédagogique (dit maître E) : leur objectif est d'améliorer la capacité de l'élève à dépasser ses difficultés d'apprentissage et d'organisation. Elle aide l'enfant à prendre conscience de ses progrès et intervient surtout en français et mathématiques (sur le langage en maternelle). Elles sont réparties sur 2 secteurs.
- o Enseignante chargée de l'aide à dominante rééducative (dit maître G) : elle se charge des problèmes d'adaptation à l'école pour les enfants qui ont des difficultés à trouver leur posture d'élève, lorsqu'ils ont une attitude non adaptée qui les empêche d'entrer dans les apprentissages. Elle n'intervient qu'avec une autorisation parentale écrite.

Toutes les difficultés scolaires ne sont pas de la compétence du RASED. (ex : la rééducation orthophonique...). En général, ce sont les enseignants qui font appel au RASED, mais les parents peuvent aussi le saisir s'ils le souhaitent.

- Préparation de la rentrée scolaire prochaine.

- Résultats de la commission de dérogation :
  - 15 demandes de dérogation :
    - 14 demandes pour intégrer des groupes scolaires alentours ou des villes limitrophes (dont trois demandes pour intégrer le lycée international de Saint-Germain-en-Laye) pour se rapprocher des frères et sœurs scolarisés en élémentaires.  
8 dossiers ont été acceptés et 6 ont été refusés.
    - 1 demande pour intégrer l'école : acceptée.
- Effectifs prévisionnels : 21 petits inscrits et 8 en attente d'inscription (dont 3 familles qui ont fait un recours dans les demandes de dérogations refusées) ; 35 moyens ; 42 grands.  
Il y aurait actuellement 106 élèves au maximum dans l'école. Il pourrait y avoir un risque de fermeture à la rentrée 2019/2020.
- Structure d'école : l'école sera composée de 4 classes triple niveau à la rentrée 2018 avec en moyenne 26 élèves par classe : 7 PS, 9 MS, 10 GS par classe.

- Bilan de la coopérative scolaire

Il restait 4319€ après paiement des photos (1719€).

- Dépenses :
  - 750€ dépensé chez ODMP (peinture, jeu, matériel...);
  - 1325,70€ dépensé pour les sacs et les boîtes Initiatives ;
  - 225,45€ pour acheter les petits lots pour la kermesse ;
  - 249€ pour l'achat d'une nouvelle sono pour l'école ;
  - 513€ pour la sortie scolaire de fin d'année.
- Recettes :
  - 1582€ encaissés pour les sacs et les boîtes Initiatives(versé par les parents)

Il reste donc 2700€ sur la coopérative de l'école.

- Dates à retenir :

- 28 mai et 11 juin : Les futurs CP sont allés déjeuner à Jules Ferry et Jean Rostand ;
- 18 Juin à 14h15 : Les GS vont à Jean Rostand pour des lectures d'histoires par les CP ;
- 22 juin à 10h45 : Les CE1 de Jules Ferry viennent lire les histoires qu'ils ont écrites à tout l'école ;
- 25 juin à 18h : Réunion d'information sur la nouvelle structure de l'école ;
- 28 juin : Fête des grandes sections ;
- 30 juin à 10h : Kermesse et spectacle de l'école ;
- 2 juillet à 18h : Pot de remerciements ;
- 3 juillet à 18h : Réunion d'information pour les nouveaux élèves
- 5 juillet : Sortie de fin d'année à la Cité des Sciences.  
Attention : Les bus partiront de l'école à 8h30 précises et le retour se fera à 16h30.

**Horaires de la rentrée prochaine :**

- Les horaires de l'école pour l'année scolaire 2018/2019 seront :
  - 8h30-11h45 avec une ouverture des portes pour déposer les enfants de 8h20 à 8h30. La sortie est à 11h45.
  - 13h45- 16h30 avec une ouverture des portes de 13h35 à 13h45 pour accueillir les enfants. La sortie est à 16h30.
  - Garderie de 16h30 à 18h30.

## **Sécurité et équipements**

### **Liaison Ecole/Mairie**

- Travaux :
  - o Point sur ce qui a été fait : L'école remercie la Mairie pour la construction et l'installation du nouvel abri à vélos et trottinettes et pour la rénovation de la salle des maitres et de la salle de motricité. La peinture jaune de la salle de motricité s'effrite déjà. Monsieur Parahnos a relevé le problème et fait remonter l'information auprès des services concernés.
  - o Point sur ce qui a été demandé :
    - la construction d'un abri à vélos pour la cour : la demande a été acceptée mais est en attente de construction et d'installation ;
    - création de zones de jeux dans la cour : l'équipe enseignante souhaite tracer des zones de jeux délimitées pour créer des espaces ludiques dans la cour. La demande a été acceptée et est en attente de réalisation.
    - construction et installation d'un préau sous le même modèle que l'abri à trottinette : demande refusée car le budget est trop important.
  - o Nouvelles demandes : l'école demande à avoir un nouveau téléphone pour que la ligne de l'école soit séparée de celle du Centre de loisirs pour éviter les confusions et les pertes d'informations qu'il peut y avoir dans les deux sens.
- Sécurité aux abords de l'école
  - o Depuis les vacances de Pâques il n'y a plus de barrières Vigipirate devant l'école. Les véhicules se stationnent juste devant l'école et sur le passage clouté. Il n'y a donc plus de visibilité au niveau de passage piéton. Le stationnement de ces véhicules gêne également l'entrée et/ou la sortie du parking de l'école.

Les parents d'élèves demandent la mise en place de plots ou de barrières avant et après le passage piéton pour empêcher les voitures de se garer. Pour plus de sécurité, ils demandent également à ce que la rue de l'école passe à 30km/h et non pas qu'uniquement au niveau du passage piéton.

- Plan numérique

Le projet du plan numérique avec le raccordement de l'école à la fibre optique a été validé par l'ensemble du conseil d'école qui voit dans ce projet un intérêt pédagogique en lien avec l'exploitation du numérique à l'école.

### **Questions diverses**

- Les représentants de parents d'élèves proposeront un café des parents le jour de la rentrée en accord avec l'équipe enseignante.